

LE LÉTON
LEUR LÉCOQ
LEUR DU NOM

ABONNEMENT
Par année \$3.00
Pour six mois 1.50
Pour quatre mois 1.50
Édition Hebdomadaire \$1.00
Administration et Rédaction,
524, Rue SUSSEX.

LE CANADA

"RELIGION ET PATRIE"

ANNONCES
Première insertion, par ligne..... : 00.10
Tous les jours..... 0.05
Trois fois par semaine..... 0.08
Une fois le semaine..... 0.02
Avis de Naissance, Mariage ou Décès. 00
La Société de Publicité,
PROPRIÉTAIRE.

LE CANADA

Ottawa, 10 Juil'et 1886

L'ARCHEVÊQUE D'HAMEL

On se prépare activement et les souscriptions vont bon train pour les fêtes qui auront lieu le 29 courant à l'occasion de l'élévation de Sa Grandeur Mgr Duhamel à la dignité d'Archevêque. Il y aura à Ottawa lors des cérémonies religieuses nécessitées par l'éminente dignité à laquelle vient d'être promu notre vénérable pasteur, des fêtes qui n'ont pas encore précédé dans la Capitale. Son Eminence le Cardinal Taschereau, l'Archevêque Fabre et plusieurs autres dignitaires de l'Église et de l'État assisteront à ces démonstrations qui seront une nouvelle marque de la foi et de l'estime des citoyens d'Ottawa pour leur distingué prélat.

ÇA ET LA

La Banque des Marchands d'Halifax a déclaré un dividende semi-annuel de trois par cent et la Banque de la Nouvelle-Écosse, un dividende de trois et demi par cent.
Avis est donné d'une demande de lettres patentes incorporant la "Maritime Chemical Pulp Company" dont le capital est de \$150,000 et la manufacture à Chatham, N. B. Le bureau principal est à Hamilton, Ont.

Le Clerc de la Couronne en Chancellerie a donné avis qu'il avait reçu les listes de la révision finale des voeux des officiers rapporteurs de Haron, Ont., Wolfe, P. Q. et Québec Est.
M. Beaty, M. P., est de retour dans la Capitale de New-York où il était allé dans les intérêts de la compagnie du chemin de fer Nord-Ouest Central, dont il est le président.

Il y a trois candidats sur les rangs à Nicolet.
Le Dr Turcotte, et MM. C. E. Houde et Dorais qui ont posé leur candidature, dimanche dernier.
Le Dr Peter Ayleen de Aylmer, Que., a été nommé assistant chirurgien de la Police à cheval du Nord-Ouest. Il a passé un brillant examen à l'Université McGill, l'an dernier et est parfaitement qualifié pour cette charge importante.

Un ordre en Conseil a été passé à l'effet de mettre en force l'acte de la Tempérance du Canada dans la ville et le Comté de St Jean, N. B. et la ville de Port-Jean, N. B., aussi un ordre en conseil prohibant la pêche à la seine du hareng dans les baies et havres de Charlotte, N. B. jusqu'à trois milles de ces bacs.
Le 31 juillet est la date fixée pour le recensement dans la Province de Manitoba. Les messieurs dont les noms suivent ont été nommés Commissaires à cet effet :
Selkirk, C. Cliffe, de Brandon ; Marquette, Edward McDonald, de Portage la Prairie ; Provencher, E. Tête, de Emerson ; Lisgar, J. M.; Beth, de Winnipeg ; Winnipeg, Capt. Hugh Donaldson.

Nous apprenons, dit le Paris Canada, que M. Le Bidan de Saint-Mars parti le mois dernier avec sa famille, composée de dix personnes, s'est établi près de la station de

Whitewood sur un affluent de la rivière Qu'Appelle dans la province d'Assiniboine. Il y a déjà là un centre français qui ne fera que s'accroître. Le climat y est tempéré et l'élevage peut s'y faire dans les meilleures conditions.

M. Chs Dupont Hébert, le secrétaire du comité du monument Laviolette, annonce que la cérémonie de l'installation de la statue du fondateur de la ville des Trois-Rivières aura lieu le 13 courant.

Les nouvelles de la récolte dans le Nord-Ouest américain sont peu encourageantes. La sécheresse du mois de mai et des dix derniers jours a gravement compromis les récoltes. Les pires nouvelles viennent du sud du Minnesota du sud-ouest du Dakota et du Wisconsin, où le rendement ne sera que de la moitié ou des deux tiers de la moyenne. La sécheresse s'est aussi fait sentir dans le nord de l'Iowa.

Le juge Quimet et M. Thos McKay, membres de la commission nommée pour examiner les griefs rebelles, et M. Young, secrétaire de la commission, sont arrivés hier à Ottawa. Cette commission a été activement employée à faire l'examen des griefs depuis le 10 mars dernier à Regina, Moose Jaw, Swift Current, Calgary, Edmonton, Battleford, Lac aux Canards, Prince Albert et Qu'Appelle. Le troisième membre de la commission, M. Munns, arrivera sous peu et présentera un rapport qui sera soumis au Conseil Privé.

CHRONIQUE

Dans un article fort bien écrit, intitulé "l'écriture," monsieur Charles Aneau fait une charge à fond de train contre les mauvais calligraphes. Tout en approuvant hautement M. Aneau, je crois, cependant que, sans être bon calligraphe, on peut parfaitement s'en faire lire, et surtout "se faire imprimer correctement et proprement." Et d'abord, qu'arriverait-il si le monde écrivait la cursive d'une manière égale ? L'impression et la contre-façon des signatures et des billets seraient plus faciles à perpétrer, et je crois que c'est surtout à l'uniformité de l'écriture qu'on voit, de nos jours tant de faussaires et de décalcatres. D'un autre côté, l'uniformité dans l'écriture est impossible, car elle est inhérente au tempérament, au caractère, au type de chacun, et ne soyez pas surpris, si, par l'observation, vous trouvez que telle écriture fine, soignée, délicate, correspond à un nez aquilin ; telle autre, à pattes de mouches ou à crochets est le fait d'un nez crochu ; enfin, celle désordonnée, large, vagabonde est l'œuvre d'un nez large, épais, bouillonné, etc. D'où j'en conclus que l'écriture ressemble presque toujours à notre appendice nasal, peut-être aussi aux extrémités crochues et anguleuses de l'individu. Lecteurs, amusez-vous à cette innocente observation, et tout en donnant raison à M. Aneau, vous verrez que je n'ai pas entièrement tort.

Si j'ai commencé par "l'écriture" le "manuscrit," c'est pour tomber sur messieurs les *typos* auxquels le mot qui le mettait dans la première partie de cette chronique sont dédies. J'aime et j'admire certains mentes disciples de Gutenberg, mais que diable ! il ne faut pas qu'ils abusent de la bonté du public et qu'ils la lui fasse "à l'oselle." Ce ci ne s'adresse pas à tous les journaux, car il y en a de fort bien imprimés et rédigés dans le pays, mais j'adresse à ceux dont les pages remplies de *coquilles* font supposer qu'ils sont faits par *deuillères*. Je m'adresse aussi à ceux qui *placent* le public, en annonçant que sous peu il feront "voilette nouvelle," "auront une presse Marino ni," et autres vieilles rengaines. Ces imprimeurs-là me font l'effet de cet écolier qui ne pouvait pas mettre le photographé parce que sa plume était usée. Si ces journaux là ne changent pas de "caractères" de leur en ferai un propre..... de caractère

et je les ferai maronner..... j'allais dir..... marionner.

Puisque j'ai parlé de manuscrits, de typos et de coquilles, je vais aussi vous parler des "annonces." Si le clergé, dans sa sage prévoyance, défend la publication de certains romans qu'on fait cependant paraître après les avoir "coupés," ce qui les rend idiots, le clergé di-se, devrait bien aussi défendre les "annonces immorales." Ainsi, dernièrement, un journal reçu dans les familles, publiait un article-reclame intitulé : "Le microbe de la Blennorrhagie." Il publiait en outre une vignette représentant la formation de ce microbe, et toutes les explications *ab-ovo*. Petit père, demande curieusement un espigle de dix ans, qu'est ce que c'est que ça, là, sur le papier ?—C'est un poisson, répondit le père embarrassé. Le lendemain au déjeuner, il y avait du poisson. Dis, petit père, c'est y du poisson comme il y a sur le papier, ça ?—Après cela, pères et mères de famille, soyez en garde contre le "microbe de l'annonce."

L'élévation de Sa Grandeur Mgr Taschereau à la pourpre romaine a été joyeusement acclamée par tout le Canada. C'est le digne couronnement d'un labur de sainteté et de charité dans la vigne du Seigneur. Aussi, ovations, fêtes, présents, adresses ont assailli Son Eminence, laquelle mérite aujourd'hui doublement cet honneur, ne serait-ce que par le suprême et héroïque courage qu'elle a montré en supportant charitamment les fatigues occasionnées par les assaillants d'adresses. Je les ai presque toutes lues, et je ne serais pas étonné que Son Eminence ait quelquefois dit *in petto*, et très charitablement : "Avocats, passez au délogue." Cela m'a rappelé une anecdote. Un jour le prince d'Orange devait passer dans une ville. Le magistrat apprit un compliment à une petite villageoise. Il y était question des chevaliers du moyen âge, des croisées, etc. Quand le prince arriva, le magistrat, très fier, présenta son élève qui paraissait très intimidé, et lui dit : "commence donc, petite bête."—Monsieur, dit alors l'enfant, on m'a dit de vous parler de "croisées" mais j'aime mieux vous dire avec mon cœur : Votre premier est un métal précieux, (*or*) votre second un habitant des cieux, (*ange*) et votre entier un fruit délicieux (*orange*). En bon prince, il sourit et embrassa l'enfant. D'où j'en conclus que la simplicité dans les adresses est une adresse qui ne doit pas tourner en maladresse. Voilà pourquoi je terminerai très respectueusement par ces quelques lignes :

"O la Haute Eminence
Où est Votre Grandeur,
Vous avez, Monsieur,
Du ciel la récompense."
GASTON P. LABAT.
Qu'Appelle, 28 Juin 1886.

Cirque Sparrow
Une foule immense encombrerait la vaste tente du cirque Sparrow aux deux premières représentations d'hier. Le soir surtout, c'est à peine si on pouvait trouver un petit encrioir inoccupé et les personnes qui sont arrivées après 8 heures ont dû rester debout.

La représentation vaut la peine d'être vue sous tous les rapports. Les exercices sur les trapezes par M. Orville méritent une mention toute spéciale. Il en est de même des tours de force sur la Triple Barre Horizontale qui n'ont encore jamais été surpassés. Les chiens savaient du prof. Gleason sont ce que nous avons encore vu de mieux ; comme dans la chanson de la veuve Langlumé "il ne leur manque que la parole à ces petits êtres intéressants !"

Les exercices sur le fil de fer tendu ainsi que sur la corde sont des plus audacieux ; le barfin est d'un comique superbe et ses fines réparties provoquent le fou rire des plus sérieux. La tente est bien éclairée et très confortable, ce qui ne dépare en rien la représentation. Les chevaux instruits valent la peine d'être vus. En voyant leurs exercices un monsieur à quelques pas de nous disait : "moi, je paye encore en sortant, car voir ces chevaux seuls vaut plus que ce que j'ai payé et je reviens demain soir."

On fera bien de se rendre à bonne heure ce soir au Pavillon Sparrow, si l'on veut avoir de bonnes places, car il est plus que probable qu'il y aura foule.

DANS LA CAPITALE

Cour de comté
Le terme de la Cour de Comté s'est ouvert hier, sous la présidence des juges Lyon et Ross. Plusieurs appels des décisions de la dernière Cour de Comté ont été soumis à Leurs Honoraires.

A Témiscamingue
Le chemin de fer de Témiscamingue et Long Sault est à peu près complété. Les locomotives cependant ne seront pas mises sur les rails avant que les arrangements pour les transports sur la Mattawa aient été complétés.
Le nombre des billets sur la Kippewa et le haut de l'Ottawa est considérable cette saison malgré les craintes qu'on avait de l'insuffisance d'eau au printemps pour la descente des billos.

Excursion
N'oubliez pas la grande excursion qui doit avoir lieu le 15 du courant, \$2.25, aller et retour, billets bons pour deux jours. Départ du dépôt du chemin Richmond à 7.45 a.m., de la gare Atlantic, 8 heures a.m.

Notes de la rivière
Le vapeur "Hiram Easton" est parti hier pour Merrickville ayant à sa remorque le dragueur "Queen" pour MM. Hutchison et Wood. Le "Gatineau," arrivé de Montréal jeudi soir, subit actuellement quelques réparations sur le canal. Le vapeur "Resolute" est arrivé de la rivière Blanche avec quatre barges chargées de bois de corde pour les cours à bois du gouvernement. Le vapeur "Col. By" est parti hier soir pour Cap Vincent avec plusieurs barges.

L'épouvante
Un cheval a pris l'épouvante hier après-midi près du marché ; l'animal avait été frappé par un projectile provenant d'une mine sur la rue York.

La pluie
Les récentes averse que nous avons eues ont été bien accueillies surtout par les personnes de la campagne en conséquence du besoin qui s'en faisait sentir. Les grains et principalement les pois nécessitaient un peu de pluie.

Un orage
Hier soir, vers les 10 heures, un formidable orage éclata, transformant nos rues en ruisseaux. Comme c'était l'heure exacte de la sortie du cirque, bon nombre de personnes ont été humectées beaucoup plus qu'elles ne l'auraient désiré.

Une sentence
Eucher A. Birtz, le fameux voleur de tapis à la résidence de l'honorable M. Chapeau, coupable également de vol dans le district de Trois-Rivières, au préjudice de M. J. B. Giroux, agent de machines à coudre, a subi son procès devant le shérif de Trois-Rivières, le 7 juillet et a été condamné à un an de prison commune aux travaux forcés.

Au Rond Royal
Auditoire bien choisi hier soir pour entendre la dernière fois "Les cloches de Corneville." Tous les artistes ont joué à perfection et ont été applaudis à outrance et rappelés. M. St Martin, dans son rôle de notaire, a tenu l'auditoire dans une hilarité continuelle. On le redemandait à grands cris aussitôt qu'il disparaissait dans les coulisses grâce à l'élasticité de ses jambes.
C'est soir on jouera "La Mascotte" d'Audran avec une nouvelle mise en scène et des costumes nouveaux. En préparation, le grand drame à spectacle "La fille du banquier" et la "Rose d'Auvergne," opéra comique d'Offenbach.

Une sentence
Eucher A. Birtz, le fameux voleur de tapis à la résidence de l'honorable M. Chapeau, coupable également de vol dans le district de Trois-Rivières, au préjudice de M. J. B. Giroux, agent de machines à coudre, a subi son procès devant le shérif de Trois-Rivières, le 7 juillet et a été condamné à un an de prison commune aux travaux forcés.

Le chef de police d'Ottawa a reçu avis de se trouver le 6 juillet au soir à Trois-Rivières, afin d'arrêter le prisonnier immédiatement à sa sortie de la prison pour qu'il subisse son procès pour le vol des tapis, à Ottawa. Notre habile détective M. Montgomery, a promis à ne pas manquer le rendez-vous.

ANCIEN SYSTÈME—Autrefois on ne se purgeait qu'avec des pilules. Aujourd'hui l'usage se répand de plus en plus de se purger lentement avec le meilleur tonique laxatif, les "Amers Indigènes."
HYGIÈNE—Un des préceptes les plus rigoureux de l'hygiène domestique, c'est de tenir les intestins, le foie et l'estomac en bon ordre. Le remède du Dr Sey, le remède du jour pour ces trois importants organes, est donc l'un des agents les plus utiles de l'hygiène domestique.

ANCIEN SYSTÈME—Autrefois on ne se purgeait qu'avec des pilules. Aujourd'hui l'usage se répand de plus en plus de se purger lentement avec le meilleur tonique laxatif, les "Amers Indigènes."

HYGIÈNE—Un des préceptes les plus rigoureux de l'hygiène domestique, c'est de tenir les intestins, le foie et l'estomac en bon ordre. Le remède du Dr Sey, le remède du jour pour ces trois importants organes, est donc l'un des agents les plus utiles de l'hygiène domestique.

Fête St Jean-Baptiste à Wright
Les nouvelles que nous recevons de Gracefield nous annoncent que la célébration de la fête St Jean Baptiste, jeudi, a été un succès sous tous les rapports. La démonstration est appelée à faire époque dans les annales des célébrations de notre fête nationale. Nous publierons le compte-rendu de notre correspondant spécial à son retour de Wright, lundi.

L'excursion des cochers de place
C'est jeudi, le 15 courant qu'aura lieu l'excursion de l'association des cochers de place à Montréal, par le chemin de fer Canada Atlantique. Elle promet d'être des plus belles, car les organisateurs n'ont rien épargné pour la faire réussir. Les excursionnistes auront tout le confort désirable et jouiront de l'avantage de faire le trajet d'Ottawa à Montréal de jour sur une voie magnifique. Le prix n'est que de \$2.25 aller et retour. Ne l'oubliez pas !

Un grand contrat
M. H. J. Boemer, président de la compagnie du chemin de fer Pontiac et Pacifique, a près de 5,000 hommes employés dans les différents travaux sous son contrôle. Ils sont ainsi répartis : 4,600 sur le Pontiac et Pacifique ; 1,500 sur le chemin du lac St Jean ; 500 dans les carrières de Montréal et près de 500 autres sur le canal Welland.

Bois salé No 1 à 75 cts la lb. à la maison d'Épargne.

Bois salé No 1 à 75 cts la lb. à la maison d'Épargne.
Je me fais un devoir et un plaisir en même temps de vous remercier pour l'empressement que votre société a mis à payer la somme des bénéfices de feu mon époux, que j'ai reçu hier par l'entremise du trésorier de votre société et qui se montait à \$307. La société St Pierre est digne d'encouragement, et l'acte qu'elle vient d'accomplir si promptement, la recommande encore plus favorablement à tous ceux qui désirent en devenir membres.
Agréez mes remerciements sincères, M. le président, et veuillez me croire votre dévouée,
Veuve ELLEN DALLAIRE.
10 juillet 1886.

Cour de Police.
10 juillet—Jean Pouliot, a eu une querelle avec un nommé Blais ; leurs principaux faits et gestes sont soumis à l'appréciation de Son Honneur qui condamne Pouliot à \$20 d'amende et les frais et Blais à \$5 d'amende et aux frais en sus. Un vieillard du nom de Brown, pour avoir brisé malicieusement un "show case" appartenant au Dr Graham, est envoyé en prison pour un mois afin de se corriger de sa mauvaise habitude de casser les vitres. Joseph Monday, accusé du vol d'une paire de pantalons et d'une veste, est de nouveau amené, c'est la quatrième fois qu'il comparait pour ce prétendu vol. Les preuves ne sont pas trouvées assez fortes contre le prisonnier pour le trouver coupable et en conséquence, il est libéré à sa grande joie. La cause du tir aux pigeons du Club St Hubert est entendue pour la première fois ; M. le magistrat désirant étudier la question la renvoie à mardi prochain.

Remerciements
M. le Président de la Société St Pierre d'Ottawa.
Je me fais un devoir et un plaisir en même temps de vous remercier pour l'empressement que votre société a mis à payer la somme des bénéfices de feu mon époux, que j'ai reçu hier par l'entremise du trésorier de votre société et qui se montait à \$307. La société St Pierre est digne d'encouragement, et l'acte qu'elle vient d'accomplir si promptement, la recommande encore plus favorablement à tous ceux qui désirent en devenir membres.
Agréez mes remerciements sincères, M. le président, et veuillez me croire votre dévouée,
Veuve ELLEN DALLAIRE.
10 juillet 1886.

Cour de Police.
10 juillet—Jean Pouliot, a eu une querelle avec un nommé Blais ; leurs principaux faits et gestes sont soumis à l'appréciation de Son Honneur qui condamne Pouliot à \$20 d'amende et les frais et Blais à \$5 d'amende et aux frais en sus. Un vieillard du nom de Brown, pour avoir brisé malicieusement un "show case" appartenant au Dr Graham, est envoyé en prison pour un mois afin de se corriger de sa mauvaise habitude de casser les vitres. Joseph Monday, accusé du vol d'une paire de pantalons et d'une veste, est de nouveau amené, c'est la quatrième fois qu'il comparait pour ce prétendu vol. Les preuves ne sont pas trouvées assez fortes contre le prisonnier pour le trouver coupable et en conséquence, il est libéré à sa grande joie. La cause du tir aux pigeons du Club St Hubert est entendue pour la première fois ; M. le magistrat désirant étudier la question la renvoie à mardi prochain.

Remerciements
M. le Président de la Société St Pierre d'Ottawa.
Je me fais un devoir et un plaisir en même temps de vous remercier pour l'empressement que votre société a mis à payer la somme des bénéfices de feu mon époux, que j'ai reçu hier par l'entremise du trésorier de votre société et qui se montait à \$307. La société St Pierre est digne d'encouragement, et l'acte qu'elle vient d'accomplir si promptement, la recommande encore plus favorablement à tous ceux qui désirent en devenir membres.
Agréez mes remerciements sincères, M. le président, et veuillez me croire votre dévouée,
Veuve ELLEN DALLAIRE.
10 juillet 1886.

Remerciements
M. le Président de la Société St Pierre d'Ottawa.
Je me fais un devoir et un plaisir en même temps de vous remercier pour l'empressement que votre société a mis à payer la somme des bénéfices de feu mon époux, que j'ai reçu hier par l'entremise du trésorier de votre société et qui se montait à \$307. La société St Pierre est digne d'encouragement, et l'acte qu'elle vient d'accomplir si promptement, la recommande encore plus favorablement à tous ceux qui désirent en devenir membres.
Agréez mes remerciements sincères, M. le président, et veuillez me croire votre dévouée,
Veuve ELLEN DALLAIRE.
10 juillet 1886.

Remerciements
M. le Président de la Société St Pierre d'Ottawa.
Je me fais un devoir et un plaisir en même temps de vous remercier pour l'empressement que votre société a mis à payer la somme des bénéfices de feu mon époux, que j'ai reçu hier par l'entremise du trésorier de votre société et qui se montait à \$307. La société St Pierre est digne d'encouragement, et l'acte qu'elle vient d'accomplir si promptement, la recommande encore plus favorablement à tous ceux qui désirent en devenir membres.
Agréez mes remerciements sincères, M. le président, et veuillez me croire votre dévouée,
Veuve ELLEN DALLAIRE.
10 juillet 1886.

IMPORTANT AUX DAMES

L'IMMENSE ASSORTIMENT
D'ARTICLES
—DR—
MODES
—DR—
Mlle A. McDonald
sera vendu au prix coûtant.
Maison de Modes Parisienne
521 RUE SUSSEX.
Quatrième porte de la rue York.

AUX FAMILLES !!

Épiceries !
Épiceries !
Épiceries !
Grande Réduction
CHEZ
N. A. SAVARD
Cinq palettes de savon d'odeur pour 5 cts.
Confitures aux pommes, 10 cts. la lb
Framboises et fraises, 15 cts. par lb.
Biscuits Soda, 7 cts.
Graisse Canadienne, 10 cts. la lb.
Sirop, 10 cents, la pinte.
Allumettes autrichiennes 20 cts. par 12 boîtes.
Moulin à café \$1.50. Le café est toujours frais moulu. Vous moulez une livre de café dans le temps de le dire.
Poudre Allemande sans rivale, 20 cts. par boîte.
Sirop Ambre ter qualité 10 cts. par pinte.
Bonbons français, 12 1/2 cts. la lb.
Lard, 1ère qualité, 7 cts. la lb.
1ère qualité d'allumettes pour 7 cts. la boîte.
Vermicelli macaroni 15 cts. pour 2 lbs
Afin de servir les pratiques avec promptitude et ponctualité quatre nouveaux commis ont été engagés.
ALLEX CHEZ
N. A. SAVARD
Coin des rues Dalhousie et Murray.
Ottawa, 16 juin 1886—1an

Montres, Chaines, Colliers Etc.,

VENDUS AUX CONDITIONS
TRES FACILES DE
\$1. par semaine
—PAR—
Chevrier Freres,
466, RUE SUSSEX.
Montres d'or pour dames, reveil matins, cadres miroirs, etc.,
vendus à la semaine par
CHEVRIER FRERES
N. B. Vous aurez la visite de notre agent avec des échantillons.

LA MACHINE A COUDRE

de l'époque ; quelle est-elle ? Tout le monde devrait savoir ou sait que c'est la
"New Williams"
qui tient le haut du marché.
Mesdames, examinez là avant d'aller acheter ailleurs.
Vendue seulement par
C. McDIARMID,
163, rue Spark.
Ottawa, 11 mai, 1886.